

# L'INFOLETTRE DE LA RELANCE



## Actualités

### Quatre nouvelles entreprises lauréates du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

- **"Orest Group" à Saint-Dié-des-Vosges**, créateur de bijoux et sous-traitant pour les grandes maisons de luxe, a bénéficié d'une aide de France Relance pour son projet d'un montant d'1,3 M€.

- **"PatisFrance Puratos" à Charmes**, experte dans les matières premières alimentaires dans les secteurs de la boulangerie et de la pâtisserie, est soutenue par France Relance dans son projet d'un montant de 3,5 M€.

- **"Peduzzi" à Fresse-sur-Moselle** est spécialisée dans le BTP et l'énergie. L'investissement, à hauteur de 834 000 €, a pour objectif de permettre la création d'une nouvelle usine de fabrication.

- **"Peltex Industrie" à Saint-Marguerite** est le dernier producteur français de fausse fourrure. L'aide reçue par France Relance permettra de moderniser son outil de production. Ces investissements représentent 938 000 euros.

L'article complet : <https://bit.ly/3btEVJj>

## Annonces nationales

### Transformation numérique : le chèque France Num étendu à certaines associations

Dans le cadre du plan de soutien à la numérisation initié dans le cadre de France Relance, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a mis en place, en janvier dernier, le **chèque France Num de 500 euros** pour aider les acteurs économiques de **moins de 11 salariés** à couvrir leurs coûts de numérisation.

Pour bénéficier du chèque France Num, il faut avoir engagé des dépenses de numérisation à hauteur de 450 euros minimum, **entre le 30 octobre 2020 et le 30 juin 2021**.

Le lien vers le dispositif : <https://www.francenum.gouv.fr/>

### Jeunes de moins de 30 ans : un simulateur pour trouver toutes les aides disponibles

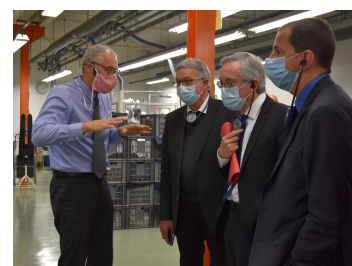
Ce 28 avril, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a publié un simulateur qui permet, en quelques clics, de trouver toutes les aides adaptées à la situation des **jeunes de moins de 30 ans** (culture, emploi, logement, santé, permis de conduire, vacances, etc.)

Le simulateur d'aides: <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides>

### Le fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires : "Territoires d'Industrie"

Le 7 mai 2021, Yves SEGUY, Préfet des Vosges, s'est rendu à Vagney pour visiter l'entreprise **"Tricotage des Vosges"**, qui bénéficie du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires.

Le projet, à hauteur de 0,6 M€, porte sur la **relocalisation** d'une partie de la production des chaussettes Olympia actuellement fabriquées en Bulgarie. L'investissement permettra la création de 4 emplois.



Le 21 mai 2021, Yves SEGUY, Préfet des Vosges, s'est déplacé à l'entreprise **"Semo-Packaging"**, située à Vecoux. Elle est spécialisée dans la production de films et de sacs en matière polyéthylène destinés à emballer des produits dans le domaine de l'hygiène.

Le projet, à hauteur de 2,3 M€, se consacre à **l'investissement dans une machine d'impression** pour faire face à la croissance de la demande. Il permettra de pérenniser la présence de 150 personnes sur le site et de créer 20 emplois.

A noter que, dans les Vosges, ce sont d'ores et déjà 16 entreprises qui sont lauréates de "Territoires d'Industrie".

Le 4 mai 2021 s'est tenue la réunion de lancement du réseau des référents de la relance, présidée par Carole DABRIGEON, Sous-Préfète, alors Secrétaire Générale par intérim.

Ce fut l'occasion d'évoquer l'organisation du déploiement du plan de relance dans les Vosges et de faire un point d'étape sur son avancée au début du mois de mai.

Des informations sur les mesures sont régulièrement publiées via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) ainsi que sur le site de la Préfecture : <https://www.vosges.gouv.fr/Politiques-publiques/France-Relance>

# Quelques chiffres clés dans les Vosges

Avril 2021

- Ma PrimeRénov'

nombre de dossiers payés : 1325

montant des primes versées : 4 747 874€

- Bonus écologique

nombre de bonus octroyés à des véhicules électriques et hybrides rechargeables : 645

- Prime à la conversion

pour les véhicules légers : 1147



## Focus sur :

### Ma PrimeRénov'

Lancée le 1er janvier 2020, **MaPrimeRénov'** remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah). Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1er octobre 2020.

Cette aide est accessible à tous les propriétaires et copropriétaires.

Ma PrimeRénov' est **cumulable** avec d'autres aides à la rénovation énergétique comme les Certificats d'économie d'énergie (CEE), ou encore les aides des collectivités locales ou celles d'Action logement. Les travaux bénéficient d'un taux réduit de TVA à 5,5 %.

Pour calculer le montant de la prime à laquelle être éligible, rendez-vous sur le **simulateur d'aides** : <https://bit.ly/2R7Sxn2>

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à ce dispositif sur : <https://bit.ly/3vUqFSg>

La mesure existe aussi pour les copropriétés avec **MaPrimeRénov'Copro**.

Il s'agit d'une aide unique versée au syndicat de copropriétaires pour le financement des travaux de rénovation globale qui garantissent une amélioration significative du confort et de la performance énergétique (35 % minimum de gain énergétique après travaux).

De nombreuses autres aides liées au logement existent. Retrouvez-les sur : <https://bit.ly/3eDYMlo>

### Le service civique fête ses 10 ans

Dans le cadre du plan "France Relance", l'Etat prévoit la création de **100 000 missions supplémentaires** de Service Civique jusqu'à fin 2021.

Le Service Civique est un **engagement volontaire des jeunes de 16 à 25 ans** (et 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) pour l'intérêt général, d'une durée de 6 à 12 mois et au moins 24 heures par semaine. Le volontaire est indemnisé à hauteur d'au moins 580 € nets par mois et sa mission peut s'effectuer en France ou à l'étranger.

Après d'une association, d'une collectivité territoriale, d'une administration de l'État ou encore d'un établissement public, le jeune volontaire réalise une mission répondant aux besoins de la population et des territoires dans 9 domaines prioritaires pour la Nation.

Plus d'infos sur : <https://bit.ly/34h72bn>

### Le Bonus écologique

Le bonus écologique constitue une **aide à l'achat ou à la location** d'un véhicule peu polluant.

Le dispositif s'adresse à tous les Français qui souhaitent acquérir ou louer un véhicule peu polluant. Le bonus écologique est **cumulable** avec la prime à la conversion.

La demande du bonus peut se faire via le concessionnaire ou directement sur le site : <https://bit.ly/3y4tH8v>

### Prime à la conversion

C'est une **aide** adressée aux particuliers et professionnels pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, thermique ou hybride rechargeable, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule. Cette aide est d'un montant maximal de 7 000 €.

Il existe également un **bonus** jusqu'à 50 000 € pour l'achat d'un poids lourd, autobus ou autocar électrique ou hydrogène neuf.

Plus d'infos sur : <https://bit.ly/3y4tH8v>

### L'emploi Franc+

Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », pour les jeunes qui résident dans un **quartier prioritaire de la politique de la ville**, le dispositif «emploi Franc +» facilite leur embauche en ouvrant droit à une prime pour l'employeur s'il les recrute en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois entre le 15 octobre 2020 et le 31 mai 2021.

Plus de détails sur : <https://bit.ly/33ZTvEW>

### Où trouver des infos sur le plan de relance ?

**1 - Sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance :**

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

**2 - Sur le guichet unique de la Préfecture de région Grand Est et Aides-territoires :**

<https://relance-grand-est.aides-territoires.beta.gouv.fr/>